



VILLE D'ALES

« MON QUARTIER DANS MA VILLE »

SECTEUR PRAIRIE PROMELLES
FAUBOURG DU SOLEIL

ATELIER N°2 DU 10 AVRIL 2018

NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1.	Contexte	3
2.	Synthèse des contributions à l'atelier	3
3.	Suites	7

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche des **États Généraux du Cœur de Ville (EGCV)** a induit de nombreux effets positifs dont l'émergence d'une forte dynamique collective et l'élaboration d'actions partagées avec les habitants et les usagers pour contribuer à redynamiser le centre-ville.
- ◆ En continuité des EGCV, Max Roustan, maire d'Alès, a souhaité étendre la démarche à 6 autres quartiers d'Alès (hors Quartiers Prioritaires de la Ville qui s'inscrivent dans un programme spécifique) dont le **quartier La Prairie**.
- ◆ Dénommée "Mon Quartier Dans Ma Ville", cette nouvelle forme de **rencontres participatives** a pour but de travailler avec les habitants pour **contribuer à définir l'avenir de leur quartier au sein de la ville d'Alès et notamment** :
 - dresser ensemble le bilan de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne fonctionne pas bien dans le quartier ;
 - co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier.
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le quartier La Prairie :
 - Rencontre n°1 du 05/03/2018 : introduction par M. le maire et travail participatif sur la connaissance partagée de la situation ;
 - Rencontre n°2 du 10/04/2018 : travail participatif sur les orientations et les actions d'évolution et d'amélioration du quartier ;
 - Rencontre n°3 du 11/06/2018 : présentation du plan d'actions par M. le Maire et échanges
- ◆ 50 personnes ont participé à la deuxième rencontre qui s'est tenue le 12 avril 2018 à la Salle de Ping-Pong du quartier.
Ce document présente la synthèse des productions du travail en ateliers et des échanges qui ont suivi le partage collectif des productions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS À L'ATELIER

Les participants ont travaillé de façon participative, en sous-groupes sur les thèmes suivants :

- ◆ Quelles orientations de développement, d'amélioration et d'attractivité pour le secteur ?
- ◆ Comment améliorer la gestion des réseaux : pluvial, assainissement, éclairage public sur le quartier ?
- ◆ Comment améliorer l'image du quartier ?
- ◆ Comment améliorer la sécurité routière au sein du quartier ?
- ◆ Comment améliorer l'entretien général du quartier ?

Chaque sous-groupe avait pour consignes de faire des propositions **d'orientations ou d'actions** sur la thématique donnée.

A partir des productions des participants, les thématiques suivantes ont été identifiées, et ont structuré les contributions :

- ◆ Conforter le dynamisme et la composante agricole d'un quartier vivant et attractif
- ◆ Embellir le quartier et l'entretenir pour le rendre accueillant et plus sûr
- ◆ Améliorer la gestion des réseaux (eaux, éclairage, télécommunication...)
- ◆ Améliorer les conditions de circulation : routières, modes doux (piétons et vélos) et transports en commun

2.1. Conforter le dynamisme et la composante agricole d'un quartier vivant et attractif

- ◆ Maintenir la caractéristique « Jardins d'Alès » du quartier
 - Développer les jardins familiaux
 - Développer des jardins partagés pour une alimentation saine, le respect de l'environnement, le bien vivre ensemble et la qualité de vie du quartier.
 - Créer un programme de solidarité en lien avec ces jardins (prise en charge des personnes en situation de précarité)
 - Création d'un sentier « d'initiation découverte » de « balades randonnées » autour de la Prairie
 - Conserver les espaces verts (terrains maraîchers) et préserver l'espace résidentiel au maximum face à une urbanisation massive (ne pas lotir des terrains inférieurs à 1 000m²).
- ◆ Accompagner une dynamique commerciale cohérente pour le quartier
 - Développer une offre commerciale sur le quartier sans déstabiliser l'attractivité des commerces du centre-ville
 - Organiser une foire aux produits locaux : plantes, légumes etc...
 - Instaurer des circuits courts avec les maraîchers de la Prairie (horticulteurs, pépiniéristes, spiruline, fleurs) et développer l'apiculture
 - Développer l'espace commercial sur la rive gauche du Gardon (vitrine de la ville) et préserver l'espace situé entre la rive droite et l'avenue d'Anduze
- ◆ Améliorer les services, créer des espaces publics
 - Créer une place publique avec des bancs qui pourrait accueillir également des marchés paysans
 - Créer des terrains de jeux sur des terrains maraîchers non utilisés
 - Améliorer la qualité paysagère de la place devant le club des séniors

2.2. Embellir le quartier et l'entretenir pour le rendre plus accueillant et plus sûr

- ◆ Engager des campagnes de restauration architecturale des immeubles des Promelles et du Faubourg du Soleil
- ◆ Améliorer l'entretien et la propreté du quartier
 - Améliorer le nettoyage du quartier
 - Nettoyer le bord des chemins : impasse George Sand
 - Favoriser l'entretien des haies privées qui débordent sur la voirie
 - Nettoyer les déchets au sol plus régulièrement (notamment parking du Champ de Foire, parking Rue Fernand Pelloutier et Rue Danton)

- Augmenter le ramassage des collectes de tri sélectif (arbres à tri saturés)
- Lutter contre la dégradation des biens privés par les feux d'artifices
- Revoir la gestion des poubelles
- ◆ Prévoir un système de protection des espaces verts lors de manifestations importantes (foire, feux d'artifices) afin de limiter leur dégradation
- ◆ Mettre en place des équipements favorisant la collecte des déchets et la propreté du quartier
 - Ajouter des conteneurs de tri et les vider régulièrement
 - Associer systématiquement un bac à un conteneur « métal » pour les couvercles
 - Augmenter le nombre d'arbres à tri (impasse George Sand, chemin des Dupines et des sports)
 - Permettre le broyage des déchets végétaux (depuis l'interdiction du brûlage)
 - 1 ou 2 zones à proximité des habitations avec une collecte 1 fois/mois,
 - Mettre à disposition un broyeur
 - Créer des cani-sites et mettre à disposition des sacs à crottes associés à des poubelles à proximité (champ de foire notamment)
 - Installer une sanisette sur le parking de l'avenue Jules Guesde en Prairie
 - Créer des espaces d'hygiène à l'entrée du Faubourg, sur le champ de foire
- ◆ Encourager le développement du tri des déchets
 - Sensibiliser à l'usage des conteneurs adaptés, pédagogie du respect de la propreté
 - Envisager une tarification incitative pour que les taxes sur les ordures ménagères soient établies en fonction des efforts des ménages
- ◆ Améliorer les conditions d'accueil des habitants et de sûreté du quartier
 - Mettre en place la vidéosurveillance au niveau du parking Fernand Pelloutier, les rues Danton, Courtes et Fernand Pelloutier
 - Améliorer la prise en charge des personnes en précarité (entrée quartier du Faubourg du Soleil)

2.3. Améliorer la gestion des réseaux (eaux, éclairage, télécommunication)

- ◆ Entretien des réseaux d'eaux existants
 - Vérification du pluvial et de sa séparation avec les eaux usées
 - Entretien des avaloirs à une fréquence plus élevée et nettoyage des bouches d'égout (Rue Alphonse Daudet notamment)
 - Entretien et vérification des canalisations d'eaux vétustes
- ◆ Améliorer la gestion et l'évacuation des eaux pluviales
 - Dimensionnement des tuyaux, réglage des bouches d'égout (lotissement Chante Merle ; chemin des sports)
 - Évacuation des eaux dans le sens du courant du Gardon comme pour le Bruèges aux Près St Jean
 - Nettoyage des bouches d'égout et sensibilisation des usagers
 - Revoir le sens des grilles d'évacuation pour les personnes en situation de handicap (roues des déambulateurs ou fauteuils qui se bloquent dans les rainures des grilles)
- ◆ Sensibiliser les usagers à la problématique des moustiques liée aux eaux stagnantes (piscines non traitées, récupération des eaux pluviales)
- ◆ Augmenter l'éclairage LED (intensité)

- ◆ Rénover et moderniser les réseaux de télécommunication vétustes

2.4. Améliorer les conditions de circulation : routières, modes doux (piétons et vélos) et transports en commun

- ◆ Réglementer les usages de certaines voies pour limiter leur usage en « itinéraire alternatif »
 - Interdire la circulation des cars scolaires dans la rue René Rousseau
- ◆ Contrôler la vitesse de circulation avec l'installation de radars automatiques ou d'aménagements favorisant le ralentissement de la vitesse
 - Rocade (sur toute la longueur)
 - Rues Alphonse Daudet et Fernand Pelloutier (sécurité des piétons)
 - Avenue d'Anduze (de la Tour Vieille à la Lucquette) et Jules Guesde,
 - Rue et impasse George Sand, centre horticole municipal, en direction du chemin des Prairies (ralentisseur)
- ◆ Réorganiser les circulations pour une plus grande fluidité avec la mise en place de sens unique et amélioration de la voirie
 - Chemins des sports et celui des Dupines,
 - Entre Avenue Carnot et Avenue Jules Guesde,
 - Entre Pont Vieux et Pont Neuf
 - Rues Danton et chemin des Tabans
- ◆ Améliorer les conditions de sécurité avec des aménagements spécifiques
 - Créer un rond-point pour sortir de la piscine (1/2 tour)
 - Améliorer la visibilité à l'Angle de la Clède
 - Centre horticole municipal : améliorer les problèmes de klaxons intempestifs (fournir un bip pour l'ouverture de la barrière)
- ◆ **Améliorer les conditions de circulation pour les modes doux : piétons et vélos**
 - Mise à sens unique pour faciliter la circulation piétonnière : rue René Rousseau, Chemin des Tabans
 - Améliorer le revêtement de la chaussée et créer des aménagements piétonniers et pistes cyclables (avec signalisation des usages)
 - Chemins des sports et chemins des Dupines
 - Rue Danton et ensuite jusqu'au centre commercial (Hyper U)
 - Créer de nouveaux passages piétons
 - Sur la rocade à distances régulières pour desservir les différentes rues
 - Chemin des Sports
 - Agrandir le parcours de la navette bleu de 50 m : retour par le pont vieux afin de desservir l'avenue Jules Guesde avant le retour au champ de foire sans perturber fréquence de passage.
- ◆ **Améliorer le stationnement**
 - Améliorer la signalisation du stationnement dans le quartier
 - Organiser et réglementer le stationnement : Rue Alphonse Daudet, rue George Sand, Avenue Jules Guesde, Faubourg du soleil et Chemin des sports
 - Limiter la durée de stationnement pour les camping-cars (Avenue Jules Guesde)
 - Organiser une aire de stationnement permanent sur le champ de foire
 - Prévoir l'organisation du stationnement lors de manifestations sportives et culturelles

- Prévoir des parkings supplémentaires : en face de la piscine, tribunes du stade OAC
- Autoriser le stationnement temporaire devant l'école (dans la descente) pour la dépose des enfants
- Créer des parkings avec réglementation pour éviter les voitures ventouses (quartier du Faubourg).

3. SUITES

- ◆ Diffusion d'une synthèse des contributions de l'atelier n°2 et du document de présentation de la séance aux participants à l'atelier
- ◆ Diffusion d'un questionnaire grand public aux habitants du quartier La Prairie pour enrichir le travail sur les orientations/actions de développement, entre le 23 avril et le 6 mai
- ◆ Rencontre n°3 – Présentation d'un plan d'actions : lundi 11 juin à 18h30 – salle de ping-pong du quartier en présence de M. Max Roustan